

APPEL D'OFFRE PROMOSOL « COLZA 2020 »

Déclarations d'intention

Le soutien des pouvoirs publics au développement des biocarburants et l'émergence de débouchés nouveaux accroissent la demande en huile. Pour satisfaire cette demande la filière doit à la fois accroître les rendements en huile, régulariser les niveaux de production et améliorer les technologies d'extraction de l'huile. Ces objectifs ambitieux doivent être atteints en optimisant les bilans énergétiques, en poursuivant la réduction des coûts de production et des impacts environnementaux. Ces ambitions nécessitent une redynamisation des efforts de recherche. PROMOSOL y participe par la réflexion « Colza 2020 » dont le présent appel d'offre est une première concrétisation. Les disciplines de la génétique et de l'amélioration des plantes, ainsi qu'en interaction avec celles-ci les disciplines connexes agronomie, pathologie, physiologie seront largement sollicitées.

Les thématiques ouvertes

Sont ouvertes sans restriction l'ensemble des thématiques pouvant conduire ou contribuer à l'atteinte des objectifs mentionnés ci-dessus.

Néanmoins, PROMOSOL attend tout particulièrement des propositions dans les domaines suivants :

1) Adaptation de la production et de sa stabilité face aux changements climatiques : peuvent être concernés aussi bien des projets dans les domaines de l'agrophysiologie et du fonctionnement de la photosynthèse que des projets relatifs aux bioagresseurs émergents ;

2) Dans le domaine de l'augmentation de la productivité en huile. Le colza ayant été jusqu'à présent en grande partie amélioré à partir de ressources génétiques relativement étroites, l'accent sera mis sur les projets tendant à accroître la valorisation de ressources génétiques, en particulier en provenance de *B.rapa* et *B.oleracea* ;

3) L'amélioration des bilans énergétiques reste une priorité pouvant être traitée par des travaux visant à réduire les dépenses énergétiques : diminution de la fertilisation azotée, adaptation aux pratiques simplifiées de travail du sol, amélioration de la triturbabilité des graines ;

4) La régularité des niveaux de production nécessite un contrôle des bioagresseurs, si possible en évitant des recours systématiques aux pesticides, voire en réduisant leur utilisation. Parmi ces bioagresseurs, et compte tenu du renforcement des contraintes réglementaires sur les insecticides, la lutte contre les insectes est une priorité.

Le calendrier et la présentation des projets

Les projets seront rédigés après une première étape de pré-sélection sur déclaration d'intention.

1) Les **déclarations d'intention doivent être remises pour le 15 septembre** à PROMOSOL (17 rue du Louvre, 75001 Paris) et par e mail à Isabelle Pauchet, Michel Renard et Xavier Pinochet (isabelle.pauchet@oleosem-semence.asso.fr, renard@rennes.inra.fr, pinochet@cetiom.fr)

La Commission Colza et le Comité Scientifique de PROMOSOL indiqueront fin septembre aux leaders de projets les projets retenus pour le 2^{ème} tour. L'aspect collaboratif du projet sera un des éléments importants qui interviendront dans le choix ; les partenaires peuvent être des équipes européennes.

2) Les proposant devront alors fournir **les projets complets** (Guide format modèle Génoplante sera fourni avec le résultat du 1^{er} examen) **pour le 15 novembre**.

Les projets sélectionnés en deuxième étape seront lancés à partir de janvier 2008

Dans la déclaration d'intention devront figurer :

Intitulé du projet :

Nom et coordonnées du responsable :

Durée du projet (maxi 3 ans) :

Equipes participantes

Les 3-5 principaux objectifs

Les méthodologies et les démarches employées

Les résultats attendus

Le nombre d'ETP des permanents :

Un budget de dépenses hors taxes (soutiens demandés) par année et la répartition entre équipes.

L'ordre de grandeur du soutien par projet est de l'ordre de 150 000€HT (total sur les 3 ans). Promosol ne financera pas de dépense d'équipement.

Le tout ne devra pas dépasser 2 pages A4